

/AH
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 98-523 du 05 novembre 1998

Chargeant Madame Ramatou BABA-
MOUSSA, Ministre de la Protection
sociale et de la condition féminine de
l'intérim de Maître Marie-Elise GBEDO,
Ministre du Commerce, de l'artisanat et
du tourisme du 03 au 04 novembre 1998

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la
République du Bénin ;

VU la Proclamation le 1^{er} Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle,
des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars
1996 ;

VU le Décret N°98-280 du 12 juillet 1998 portant composition du
Gouvernement ;

DECRETE :

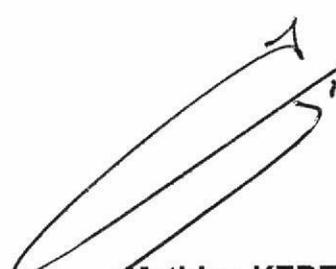
Article 1^{er}.- Pour compter du 03 au 04 novembre 1998, Madame Ramatou BABA-
MOUSSA, Ministre de la Protection sociale et de la condition féminine est chargée de
l'intérim du Ministre du Commerce, de l'artisanat et du tourisme pendant l'absence de
Madame Marie-Elise GBEDO.

.../...

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 05 novembre 1998

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MCC-MPSCF4 SGG4 AUTRES MINISTERES 16
DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-